

Expression politique - Mai 2015

Groupe Priorité Saint-Egrève

Une seule méthode : Réflexion, Concertation, Action !

A force d'entendre les arguments de quelques esprits chagrins qui s'opposent par réflexe, on pourrait s'interroger sur le sens - et l'utilité - de notre action au service de Saint-Egrève et des Saint-Egrévois. Comme si nous n'avions pas à coeur l'intérêt général et le bien-être des Saint-Egrévois. Comme si, avant d'annoncer une action ou de proposer un projet, nous n'avions pas réfléchi, consulté et étudié les différentes possibilités. Ce travail préalable est nécessaire. Si l'on veut être des femmes et des hommes politiques responsables, il ne faut pas "faire rêver" en donnant l'illusion que tout est possible (surtout dans le contexte que nous connaissons...). Il ne faut pas non plus se lancer dans des annonces fracassantes qui n'aboutiront à rien sauf à dégoûter les citoyens de la politique. Les Saint-Egrévois apprécient que l'on fasse ce qu'on dit et que l'on dise ce qu'on fait, vous l'avez prouvé. Ainsi, a-t-on pu entendre que La Vence Scène n'était pas du bon côté de la route ou que le Patio n'était pas à la bonne place. Alors que, pour l'un comme pour l'autre, nous avons fait étudier les différentes possibilités, travailler ensuite avec les professionnels, les acteurs et les usagers du secteur concerné pour voir ensemble quelles étaient les solutions meilleures. Qui pourrait aujourd'hui contester que ce ne sont pas des réussites, là où ils sont et comme ils sont ? Personne ne pourrait honnêtement le dire. Leur succès est bien la démonstration que notre méthode de travail est la bonne.

De même pour la piscine intercommunale. C'est la même méthode qui a été utilisée : réflexion et préparation d'un projet avec les professionnels et les usagers. Ce projet ne vient pas de "nulle part" : les besoins ont été étudiés, les différentes réponses recherchées et évaluées pour nous amener aujourd'hui à calibrer une réponse qui doit aboutir à un projet qui sera discuté avec vous. Pas d'incantations creuses, pas d'affirmations gratuites : du concret et du réel parce que le discours de vérité paie toujours.

Pascal de FILIPPIS

Président du Groupe Priorité Saint-Egrève



Groupe Saint-Egrève Autrement

Depuis quelques semaines, de nombreux Saint-Egrévois nous interpellent sur le projet de construction de la nouvelle piscine intercommunale. Pourquoi la municipalité parle-t-elle d'un "terrain enherbé qui jouxte le parc de Fiancey" ? Nous le savons tous, ce terrain fait intégralement partie du parc. Ce n'est pas parce que les 4 cages de foot ont été opportunément enlevées (et non remplacées) juste avant le travail du commissaire enquêteur, et que cet espace est laissé volontairement à l'état de friche (sans aucun arbre) depuis des années, qu'il a été, comme par miracle, désolidarisé du parc !

Nous l'affirmons à nouveau, installer la piscine à cet endroit reviendrait à amputer le parc de Fiancey, à le refermer sur lui-même et à priver les Saint-Egrévois d'une bonne part de ce poumon vert. Ironie du sort, le Conseil Municipal vient d'adopter à l'unanimité la 3ème phase de l'Agenda 21. Désormais, l'impact écologique de chaque projet sera évalué dès sa conception. Nous dénonçons donc aujourd'hui encore, avec force, l'incohérence et les contradictions entre le projet de construction de la nouvelle piscine sur un parc, zone humide, et l'affichage "durable" de l'exécutif ! Alors que le SMTC engazonne notre route principale pour le tram, la municipalité se distingue en réduisant le plus grand parc de la commune.

Françoise CHARAVIN, Jean Marcel PUECH et Hassan BELRHALI (PS) - hassan.belrhali.ps@gmail.com

Groupe Ecologie, Solidarité, Citoyenneté

Nouvel Agenda 21 ?

Saint-Egrève passe à la version 3 de son Agenda 21. Il vise à passer l'ensemble des pratiques et des projets municipaux dans le filtre du Développement Durable (DD). Nous avons voté pour cette initiative qui est conforme à notre vision d'une ville responsable. Cet outil permet, en principe, de faire du DD une réalité sur notre territoire. Répondre aux besoins du présent sans compromettre le futur, sur le plan économique, social et environnemental. Tel est le critère selon lequel notre groupe se positionnera pour soutenir ou non les futures politiques municipales. Un bilan des deux précédents Agendas 21 est nécessaire sur la base des 7 objectifs définis : épanouissement de tous, cohésion sociale, économie d'énergie, préservation des ressources, de la biodiversité, encouragement à un développement éco et une conso responsable, aux initiatives des St-Egrévois et des services municipaux pour le DD. Si des actions ont été positives, telle la maîtrise des énergies à travers le plan air climat ou la rénovation thermique des bâtiments publics, nous nous

interrogeons sur :

- Le plan de déplacement municipal : part des salariés convertis au vélo et aux transports en commun ?
- L'évolution de la biodiversité : quelle préservation des ressources naturelles (zone humide de Fiancey, derniers terrains agricoles de Champaviotte, comptage faune et flore) ?
- La qualité de l'air : quelles actions par rapport aux rejets de Vicat ?
- La création de nouveaux parkings à voitures (Pont de Vence) alors que le tram arrive.

Et nous constatons l'échec du volet participatif des précédents Agendas 21. En 2012, l'Agenda 21 a été mis en sommeil faute de participants ! Leurs propositions n'étaient pas assez prises en compte. La participation des habitants doit prendre d'autres formes que des réunions : sites Internet collaboratifs, développement de l'"aller vers" des habitants peu habitués à donner leur avis. Si nous approuvons la démarche, nous resterons vigilants sur sa réalisation. Il ne s'agit pas seulement de repeindre en vert la politique municipale !

Laurent AMADIEU, Brigitte RUEF, Tania BUSTOS, groupe.eco.sol@orange.fr

Groupe Front de Gauche - PCF

Piscine intercommunale : la démocratie prend l'eau !

Les six maires du SIVOM du Néron, toutes sensibilités confondues, ont décidé de construire dans le Parc de Fiancey une piscine intercommunale en remplacement de la piscine des mails à St-Egrève et de celle de Tournesol à St Martin-le-Vinoux, toutes deux obsolètes.

Personne ne nie le besoin urgent de reconstruire une piscine pour répondre aux besoins des habitants, du personnel -qui assure actuellement les missions de service public dans des conditions difficiles- et assurant une qualité de l'eau irréprochable. Mais le lieu pose problème : il y a du pour et du contre, des "pour" et des "contre". Ainsi le maire socialiste de St-Martin-le-Vinoux soutient ce choix et les élus de même obédience de St-Egrève le dénoncent et saisissent le tribunal administratif. L'arrivée du tramway est un argument qui plaide en faveur de l'implantation de la piscine dans ce lieu, mais il y a bien d'autres aspects à prendre en compte : les communes comme Saint-Egrève se lancent dans une politique de densification de la population.

Construire plus doit cependant nous conduire à définir une politique écologique de l'urbanisation qui préserve les espaces verts comme Fiancey sur l'ensemble de la ville. Tout cela, comme le surcoût de la piscine dans un lieu d'implantation très humide et un sol délicat, nécessite un débat essentiellement politique. Or sur ce dossier c'est le point de vue des élus majoritaires qui est imposé sans véritablement associer la population à la définition de l'équipement, à son implantation, à sa réalisation.

Faire référence aux élections municipales pour justifier le lieu d'implantation est réducteur. Les habitants fondent leur vote sur l'ensemble du programme des candidats et non sur une seule proposition.

En octobre 2014, j'indiquais : "un débat, et vite, sur le positionnement de la nouvelle piscine paraît une solution sage".

Ce n'est pas cette façon de faire qui a été retenue par les 6 élus du SIVOM. C'est regrettable.

Sylvie GUINAND, Front de Gauche-PCF



VILLE DE SAINT-ÉGRÈVE

36 av. du Général de Gaulle

38120 SAINT-ÉGREVE

04 76 56 53 00